



COMMUNIQUÉ

CNAS

du 2 juillet 2020

Les Fédérations des Finances SOLIDAIRES et CGT ont décidé de ne pas se rendre au Conseil National d'Action Sociale convoqué ce jeudi 2 juillet 2020.

En effet, nous constatons dans ce Ministère que la priorité n'est pas au dialogue social :

Les représentants des personnels ne sont pas informés des décisions prises par le bureau des Politiques sociales, que ce soit pour le renouvellement du prestataire des titres restaurants, ou la fermeture des structures de restauration, ou encore le non-remplacement des personnels des délégations.

Les documents correspondant à l'ordre du jour de ce CNAS auraient dû nous parvenir au moins huit jours avant la date de la réunion, or, ils sont arrivés dans nos boîtes mails le jeudi vers 18H15, pour certains, et pas du tout pour d'autres !

De plus, ils sont incomplets ! pour exemple, le compte rendu annuel d'activité des délégations 2019 qui n'a pas été fourni. C'est un comble pour une réunion qui porte sur l'activité de l'année 2019 ! Quant au procès-verbal du dernier CNAS, qui s'était tenu en date du 4 juillet 2019, il y a un an, il doit s'être perdu dans les couloirs de Bercy car nous l'attendons toujours.

C'est pourquoi nos deux fédérations ont refusé de siéger et nous réclamons au Secrétariat Général l'envoi urgent de ces documents afin de pouvoir jouer pleinement notre rôle de représentants des personnels.

Paris, le 2 juillet 2020